

# Tutorat par les pairs

**Trousse de travail  
À l'intention des  
étudiantes et des étudiants**

**Hiver 2025**



## Table des matières

	Page
Objectifs.....	3
Modalités de fonctionnement.....	3
Informations et engagement concernant le tuteur ou la tutrice.....	4
Informations et engagement concernant l'aidé.e.....	5
Informations sur la rémunération des tuteurs ou tutrices .....	5
Cours visés par le tutorat par les pairs et superviseur.e.s .....	6
Formulaire de jumelage .....	9

## Objectifs

- Aider les nouveaux étudiants et étudiantes inscrit.e.s dans des programmes conduisant à des carrières en sciences ou en technologie et qui éprouvent des difficultés dans leurs cours de sciences.
- Favoriser l'entraide et le soutien entre les étudiants et étudiantes par une relation de parrainage où des étudiant.e.s ayant déjà des compétences acquises dans un cours peuvent faire profiter les autres de leurs connaissances.

## Modalités de fonctionnement

Puisque le but du tutorat par les pairs est d'aider les étudiant.e.s ayant des difficultés dans les différents cours offerts, l'implication des enseignant.e.s est essentielle. Étant les personnes les plus susceptibles d'identifier les étudiants à risque, la participation active des enseignant.e.s est indispensable. Les professeurs concernés par cette mesure d'aide identifient les étudiant.e.s qui éprouvent des difficultés dans leurs cours. Ces étudiant.e.s se voient offrir la possibilité d'être jumelé.e.s à un pair qui possède les connaissances nécessaires et qui a manifesté le désir de venir en aide à celles et ceux qui éprouvent des difficultés.

Par la suite, le tuteur ou la tutrice et la personne aidée se rencontreront sur une base hebdomadaire au moment choisi par ceux-ci. La tenue de ces rencontres (confirmation, fréquence, contenu) est supervisée par un professeur (pour l'année 2024-2025, Nadya Bolduc agit à titre de superviseur pour les cours de sciences) par le biais des rapports de temps remplis par les tuteurs ou tutrices et, si nécessaire, par une correspondance avec les tuteurs ou tutrices.

## Informations et engagement concernant le tuteur ou la tutrice

L'étudiant.e qui accepte de devenir tuteur ou tutrice dans le cadre d'un cours se verra rémunéré.e pour son travail. Ce dernier devra aussi répondre à certaines exigences. L'étudiant.e devra donc :

- Suivre une formation de deux heures (rémunérée également) en relation d'aide. Si un tuteur ou une tutrice a déjà suivi cette formation, il ou elle n'a pas à la suivre à nouveau. Toutes les formations sont ouvertes à tous les étudiant.e.s, peu importe leur programme d'appartenance.
- Répondre à un questionnaire sur quatre capsules vidéo en lien avec la Mosaïque des savoirs (devoir à la maison).

Horaire des formations.

Formation	Semaine	Jour	Date	Heure	Local
1	6	Mercredi	26 février	12 h - 13 h 30	A-228
2	9	Mercredi	26 mars	12 h - 13 h 30	A-228
3	11	Mercredi	9 avril	12 h - 13 h 30	A-228

Il sera possible de prévoir d'autres formations en fonction de l'horaire des tuteurs et tutrices.

- Rencontrer la personne à aider selon les besoins, et ce jusqu'à la fin de la session (pour un maximum de 15 heures, en plus des deux heures de formation).
- À chaque semaine, remplir un rapport de temps disponible dans l'équipe Teams du tutorat par les pairs. Une fois complété et signé en format électronique, le rapport doit être remis selon la procédure inscrite au bas du formulaire.
- Remplir, à la fin de la session, un court sondage.

Il est préférable que le tuteur ou la tutrice participe au tutorat dans une seule matière avec une seule personne aidée mais des accommodements peuvent être faits pour des situations particulières. En parler au responsable, au besoin.

## Informations et engagement concernant l'aidé.e

De son côté, l'étudiant.e aidé.e s'engage à :

- Rencontrer son tuteur ou tutrice au besoin, et ce jusqu'à la fin de la session.
- Compléter sa partie du rapport de temps.
- Remplir, à la fin de la session, un court sondage.

## Informations sur la rémunération des tuteurs ou tutrices

Le tuteur ou la tutrice qui remplit ces obligations recevra le salaire minimum établi par la loi pour les heures du tutorat, et ce, pour un **maximum de 15 heures**. Le temps de formation d'un nouveau tuteur ou d'une nouvelle tutrice est également rémunéré (2 heures). Si le tutorat devait arrêter pour une raison donnée, le montant serait ajusté en conséquence.

Tous les tuteurs ou tutrices du tutorat par les pairs doivent, pour être rémunérés :

- Remplir le formulaire *FICHE DE L'EMPLOYÉ* et *AUTORISATION DE DÉPÔT AUTOMATIQUE* (**documents rendus disponibles via Teams lors de la formation**) et joindre un spécimen de chèque (la plupart des institutions bancaires permettent d'en générer un virtuel via leur plateforme);
- Remettre le tout selon la procédure inscrite au bas du formulaire.
- Remettre le rapport de temps avant la date limite qui sera diffusée en fin de session.

\* Les tuteurs ou les tutrices qui ont déjà suivi la formation doivent inscrire leur numéro d'employé sur la fiche d'inscription à l'endroit prévu à cette fin.

\* Concernant l'impôt fédéral et provincial, il est à noter que la déduction de base est demandée pour tous les tuteurs et tutrices.

## Cours visés par le tutorat par les pairs et superviseur.e.s

Voici la liste des cours dans lesquels les étudiants et étudiantes pourront bénéficier du tutorat par les pairs et qui sont sous la responsabilité de Nadya Bolduc.

<b>Sciences humaines</b>		
<b>Discipline</b>	<b>Nom du cours</b>	<b>Numéro du cours</b>
Biologie	Biologie humaine	101-901-RE
Mathématiques	Algèbre vectorielle et géométrie linéaire pour les sciences humaines	201-SH4-RE
Mathématiques	Méthodes quantitatives avancées	201-301-RE
<b>Sciences, lettres et arts</b>		
Biologie	Biologie I	101-701-SF
Biologie	Biologie II	101-702-SF
Chimie	Chimie I	202-701-RE
Chimie	Initiation à la chimie organique	202-702-SF
Physique	Physique I	203-701-SF
Physique	Optiques et physique moderne	203-703-SF
Mathématiques	Calcul différentiel	201-701-RE
Mathématiques	Probabilités et statistiques	201-703-SF
Mathématiques	Algèbre linéaire	201-704-RE
<b>Sciences de la nature (profils Santé, Technologie et En action et ancien programme)</b>		
Biologie	Biologie cellulaire	101-RS1-SN 101-RA1-SN 101-CT1-SN
Biologie	Écologie et évolution	101-RS2-SN
Biologie	Évolution et diversité du vivant	101-NYA-05 ou EV
Biologie	Structure et fonctionnement des organismes pluricellulaires	101-FYA-04
Chimie	Chimie générale	202-CS1-SN 202-RA1-SN 202-RT1-SN
Chimie	Chimie des solutions	202-NYB-05 202-RS2-SN 202-CA2-SN
Chimie	Chimie organique I	202-FYA-04
Physique	Mécanique	203-RS1-SN 203-RA1-SN 203-CT1-SN
Physique	Électricité et magnétisme	203-NYB-05 ou EV 203-RT2-SN
Physique	Onde et physique moderne	203-NYC-05
Physique	Astrophysique	203-FYA-04

Mathématiques	Calcul différentiel	201-RS2-SN 201-RA2-SN 201-RT2-SN
Mathématiques	Calcul intégral	201-NYB-05 201-CS3-SN 201-RT3-SN
Mathématiques	Probabilités et statistiques	201-CA1-SN
Mathématiques	Algèbre vectorielle et géométrie linéaire	201-NYC-05 ou EV
Mathématiques	Calcul avancé	201-FYA-04
<b>Soins infirmiers</b>		
Biologie	Anatomie et physiologie I	101-185-SF
Biologie	Anatomie et physiologie II	101-285-SF
Biologie	Anatomie et physiologie III	101-385-SF
Chimie	Chimie pour Soins infirmiers 1	202-3A3-RE
Chimie	Chimie pour Soins infirmiers 2	202-4A3-RE
<b>Soins préhospitaliers d'urgence</b>		
Biologie	Anatomie et physiologie des systèmes I	101-A81-SF
Biologie	Anatomie et physiologie des systèmes II	101-A83-SF
Chimie	Biochimie appliquée aux médic. et aux drogues	202-A82-SF
<b>Techniques d'analyses biomédicales</b>		
Biologie	Anatomie et physiologie biomédicales I	101-C10-SF
Biologie	Anatomie et physiologie biomédicales II	101-C20-SF
Chimie	Chimie biomédicale	202-C10-SF
<b>Technologie de design industriel</b>		
Physique	Structure et résistance de produits	203-571-SF
<b>Techniques de bioécologie</b>		
Biologie	Biologie cellulaire et microbiologie	145-210-SF
Chimie	Chimie appliquée à la bioécologie	202-146-SF
<b>Tremplin DEC</b>		
Chimie	Mise à niveau pour chimie de la 5 <sup>e</sup> secondaire	202-001-50
Physique	Mise à niveau pour physique de la 5 <sup>e</sup> secondaire	203-001-50
Mathématiques	Mise à niveau pour mathématiques, séquence technico-sciences de la 4 <sup>e</sup> secondaire	201-016-50
Mathématiques	Mise à niveau pour mathématiques de la 5 <sup>e</sup> secondaire	201-015-50
Multidisciplinaire	Mise à niveau pour Science et technologie de l'environnement de la 4 <sup>e</sup> secondaire	105-003-RE

Des cours d'autres programmes peuvent aussi bénéficier du programme de Tutorat par les pairs.

<b>Technologie de l'informatique Sylvie Monjal, superviseure</b>		
Informatique	Introduction à la programmation (automne)	420-W10-SF
Informatique	Programmation objet I (hiver)	420-W20-SF

<b>Technologie forestière Samuel Lafleur-Careau, superviseur</b>	
Géomatique forestière*	190-B44-SF

\*selon les besoins, le tutorat par les pairs pourrait être offert dans d'autres cours de ce programme après entente avec le responsable

<b>Techniques de comptabilité et de gestion Julie Malo, superviseure</b>	
Comptabilité 1 ( <i>automne Brigitte Auger</i> )	410-11B-SF
Comptabilité 2 ( <i>hiver Julie Malo, superviseure</i> )	410-21B-SF
Informatique appliquée à l'administration ( <i>à confirmer</i> )	412-908-SF

<b>Gestion commercial Mireille Drouin, superviseure</b>	
Comptabilité	410-G11-SF

<b>Techniques d'inhalothérapie Caroline Gagnon, superviseure</b>	
Anatomie et physiologie des systèmes cardiaque et pulmonaire	101-153-SF
Principes physiques des appareils d'inhalothérapie	203-143-SF

<b>Technologie de radiodiagnostic Josée Tremblay, superviseure</b>	
Phénomènes physiques en radiodiagnostic	203-H14-SF
Anatomie et physiologie en radiodiagnostic 1	101-H15-SF

<b>Technologie de radio-oncologie Myrienne Huot, superviseure</b>	
Phénomènes physiques des appareils en radio-oncologie	203-C44-SF
Radiation, radioprotection et radiobiologie	142-012-SF
Anatomie et physiologie humaines 1	101-C44-SF
Anatomie et physiologie humaines 2	101-C45-SF
Fondements dosimétriques	142-033-SF

<b>Technologie de l'échographie médicale Josianne Gauthier, superviseure</b>	
Certains cours du programme pourront faire l'objet du tutorat par les pairs après confirmation auprès de l'enseignant.e titulaire et de la superviseure.	

## TUTORAT PAR LES PAIRS

### Formulaire de jumelage

#### *Tuteur ou tutrice*

Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_

No matricule : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_

No cours : \_\_\_\_\_ Nom complet du cours : \_\_\_\_\_

Programme : \_\_\_\_\_

Professeur : \_\_\_\_\_

Avez-vous déjà suivi une des formations suivantes?

Formation pour le tutorat par les pairs : non \_\_\_\_\_ oui \_\_\_\_\_ (si oui, session \_\_\_\_\_ )

Cours de relation d'aide offert par le Tandem : non \_\_\_\_\_ oui \_\_\_\_\_ (si oui, session \_\_\_\_\_ )

Si vous avez un numéro d'employé, indiquez-le ici : n° d'employé \_\_\_\_\_

#### *Aidé ou Aidée*

Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_

No matricule : \_\_\_\_\_

Signatures : Professeur.e : \_\_\_\_\_

Tuteur ou tutrice : \_\_\_\_\_

Aidé.e : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

#### **À l'attention du ou de la professeur.e :**

Selon votre programme, veuillez retourner ce formulaire rapidement à la personne concernée

Sciences humaines

Sciences, lettres et arts

Sciences de la nature

Soins infirmiers

Techniques de bioécologie

Soins préhospitaliers d'urgence

Tremplin DEC

Technologie de design industriel

Techniques d'analyses biomédicales

**Steve Labrecque, agent de bureau du Sci-napse, local B-140 OU Nadya Bolduc , local C-353**

Techniques de l'informatique –

**Sylvie Monjal, bureau E-430, case 168**

Technologie forestière –

**Samuel Lafleur-Careau, bureau F-338, case 294**

Techniques de comptabilité et de gestion –

**Julie Malo, bureau E-412, case 247**

Gestion commerciale –

**Mireille Drouin, bureau E-413, case 250**

Techniques d'inhalothérapie -

**Caroline Gagnon, bureau J-055, case 287**

Technologie de radiodiagnostic -

**Josée Tremblay, bureau J-269, case 330**

Technologie de radio-oncologie –

**Myrienne Huot, bureau J-136, case 332**

Technologie de l'échographie médicale –

**Josianne Gauthier, bureau J-150, case 335**